|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****32ème réunion, Genève, Suisse, 12-16 mai 2025** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****5/16-F** |
|  | **2 avril 2025** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Président de la Réunion de coordination des RPM |
| Rapport du Président de la Réunion de coordination des RPM au GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent document fait état des principales conclusions des réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-25. Il couvre toutes les questions qui ont été examinées pendant les RPM.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document.**Références:**RPM-ARB 2025/20, RPM-EUR 2025/30, RPM-ASP 2025/18(Rév.1) |

# 1 Introduction

Conformément à la Résolution [31](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/res/D-RES-D.31-2022-PDF-F.pdf) (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, la réunion de coordination des RPM a eu lieu en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25), qui se tiendra du 17 au 28 novembre 2025 à Bakou (Azerbaïdjan).

Les participants à la réunion de coordination des RPM ont examiné les résultats des six réunions préparatoires régionales (RPM) tenues comme suit:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Région | Dates | Ville d'accueil et pays hôte | Documents finals |
| RPM-ARB | 4-5 février 2025 | Amman (Jordanie) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMARB-C-0020/en) |
| RPM-EUR | 25-26 février 2025 | Budapest (Hongrie) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMEUR-C-0030/en) |
| RPM-ASP | 20-21 mars 2025 | Bangkok (Thaïlande) | [Rapport](https://www.itu.int/md/D22-RPMASP-C-0018/en) |
| RPM-AMS | 1er-2 avril 2025 | Asuncion (Paraguay) | Sans objet à la date d'élaboration du présent document |
| RPM-AFR | 8-9 avril 2025 | Nairobi (Kenya) | Sans objet à la date d'élaboration du présent document |
| RPM-CIS | 24-25 avril 2025 | Bichkek (Kirghizistan) | Sans objet à la date d'élaboration du présent document |

Les résultats de chaque RPM ont été présentés selon la même structure, par région et dans l'ordre chronologique des réunions.

# 2 Conclusions des réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT-25

## 2.1 Région des États arabes

Les participants à la RPM-ARB ont examiné tous les documents et énoncé de manière plus détaillée les projets d'initiatives régionales pour la région pour le cycle à venir. Les principaux points à retenir à l'issue de la réunion sont les suivants:

– S. E. M. Nooh Alshyab a été élu à la Présidence de la RPM-ARB. Les participants ont également approuvé les propositions concernant les quatre Vice-Présidents: M. Muath S. Alrumayh (Royaume d'Arabie saoudite), M. Abdulla Bin Khadiya (Émirats arabes unis), M. Fayçal Bayouli (République tunisienne) et M. Ahmed Said (République d'Égypte).

– Les participants ont examiné plusieurs documents, parmi lesquels:

• le Document 2 sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22;

• le Document 3 sur le niveau de développement du numérique et les tendances dans ce domaine dans les États arabes;

• le Document 4 sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D;

• le Document 8 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D;

• le Document 5 sur les travaux du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études;

• le Document 7 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration; et

• le Document 6 sur les travaux du Groupe de travail du GDCT chargé de la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

– Les participants ont discuté et pris note des contributions des membres sur les nouvelles initiatives régionales, qui portaient notamment sur le renforcement des télécommunications d'urgence, l'amélioration de la connectivité et de l'infrastructure large bande dans les pays les moins avancés (PMA), l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour les réseaux autres que les réseaux de Terre, le renforcement de la coopération régionale et internationale, l'amélioration de la préparation aux télécommunications d'urgence et le renforcement de la cartographie et de la visualisation du large bande.

– Les membres ont été invités à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre des futures initiatives régionales et à participer à l'élaboration des nouvelles initiatives régionales qui seront adoptées à la CMDT-25.

Les participants à la RPM-ARB ont approuvé les propositions suivantes concernant les initiatives régionales:

1) Transformation sectorielle: un avenir numérique durable.

2) Infrastructure et connectivité.

3) Promouvoir le développement économique et l'inclusion numérique.

4) Développement des compétences et création d'emplois.

5) Promouvoir la cyberrésilience dans le monde arabe.

6) Écosystèmes de l'innovation et technologies émergentes.

## 2.2 Europe

Les participants à la RPM-EUR ont examiné tous les documents et énoncé de manière plus détaillée les projets d'initiatives régionales pour la région pour le cycle à venir. Les principaux points à retenir à l'issue de la réunion sont les suivants:

– M. Péter Vári, Directeur général adjoint de l'Autorité nationale des médias et de l'infocommunication de la Hongrie, a été élu à l'unanimité à la Présidence de la RPM‑EUR. Les participants ont également approuvé les propositions concernant les trois Vice‑Présidents de la RPM-EUR: M. Johann Gross (Allemagne), Mme Inga Rimkevičienė (Lituanie) et M. Milan B. Radulović (Monténégro).

– Les participants ont examiné plusieurs documents, parmi lesquels:

• le Document 2 sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22;

• le Document 3 sur le niveau de développement du numérique et les tendances dans ce domaine en Europe;

• le Document 4 sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D;

• le Document 8 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D;

• le Document 5 sur les travaux du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études;

• le Document 7 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration; et

• le Document 6 sur les travaux du Groupe de travail du GDCT chargé de la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

– Les participants ont discuté et pris note des contributions des différents pays sur les nouvelles initiatives régionales, qui portaient notamment sur le renforcement de la cybersécurité, la promotion de l'égalité hommes-femmes, la promotion de l'inclusion des jeunes, l'amélioration des télécommunications d'urgence et la création de conditions propices aux écosystèmes d'innovation numérique.

Les participants à la RPM-EUR ont approuvé les propositions suivantes concernant les initiatives régionales:

**EUR1 – Développement des infrastructures numériques**: cette initiative a pour objectif de faciliter la mise en place d'une connectivité universelle et efficace grâce au développement d'infrastructures résilientes favorisant les synergies et à l'instauration d'un environnement propice pour garantir une couverture ubiquitaire.

Résultats attendus:

Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:

1) Élaboration et mise à jour de plans et études de faisabilité pour la mise en place d'une connectivité haut débit universelle et résiliente assortis de tous les éléments pertinents, notamment les législations, les normes, la structure de l'organisation, le renforcement des capacités et les mécanismes de coopération, selon les besoins.

2) Évaluation de la dynamique, des enjeux et des perspectives liés au déploiement de la connectivité haut débit résiliente pour fournir des informations en vue de l'échange de bonnes pratiques et d'études de cas sur les diverses possibilités susmentionnées dans le cadre de l'organisation d'ateliers, de conférences ou de webinaires régionaux.

3) Remise en état et reconstruction des infrastructures de télécommunication/TIC dans les pays frappés par des catastrophes naturelles ou des crises d'origine humaine, afin de garantir la résilience numérique pour tous.

4) Fourniture de plates-formes nationales ou régionales pour le renforcement des capacités dans le domaine de la connectivité universelle et efficace, y compris en favorisant un environnement propice et une réglementation collaborative entre le secteur des télécommunications et d'autres secteurs où des synergies sont possibles, comme les secteurs de l'énergie, ferroviaire et des transports.

5) Cartographie des infrastructures et des services ubiquitaires en encourageant l'harmonisation des approches adoptées dans l'ensemble de la région et en tenant compte des méthodes de partage des infrastructures appliquées par les pays, y compris l'élaboration de systèmes de cartographie des réseaux large bande et installations associées et promotion de solutions innovantes pour une véritable connectivité.

6) Initiatives sur le déploiement à plus grande échelle des services issus des technologies de l'information et de la communication (TIC) large bande et la contribution à un environnement durable.

**La mise en œuvre de cette initiative régionale contribuera aux travaux du SMSI, du Pacte numérique mondial et à la réalisation des ODD:**

|  |  |
| --- | --- |
| Processus | Domaine d'action |
| [Grandes orientations du SMSI](https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa.html) | C1, C2, C6, C11 |
| [Pacte numérique mondial](https://www.un.org/global-digital-compact/sites/default/files/2024-09/Global%20Digital%20Compact%20-%20English_0.pdf) | Objectif 1 – Réduire toutes les fractures numériques et avancer plus rapidement dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable |
| [Objectifs de développement durable](https://sdgs.un.org/fr/goals) | ODD 9 |

**EUR2 – La transformation numérique au service de la résilience**: cette initiative a pour objectif de faciliter les processus de transformation numérique des services dans différents secteurs (par ex., agriculture, santé, administration publique, éducation), notamment ceux des administrations publiques, afin de garantir une meilleure résilience face aux situations de crise, y compris les défis liés aux pandémies, aux risques naturels ou aux crises d'origine humaine.

Résultats attendus:

Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:

1) Créer une plate-forme d'échange de données d'expérience et de connaissances entre les pays.

2) Développer les infrastructures techniques et de service et renforcer les capacités au sein des administrations et des institutions nationales.

3) Renforcer la préparation aux situations d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou de crises d'origine humaine, notamment par le biais d'initiatives spéciales, telles que l'appui aux Balkans occidentaux concernant les systèmes d'alerte en cas d'urgence, visant à déployer des systèmes de radiodiffusion cellulaire dans les pays concernés.

4) Renforcer les capacités nécessaires pour accélérer le processus de numérisation, grâce à l'élaboration de stratégies nationales et de programmes spécialisés, y compris des mesures intersectorielles à l'appui du passage au numérique dans différents secteurs de l'économie.

5) Renforcer la confiance du public dans les services d'administration électronique et les processus de transformation numérique et promouvoir leur développement/adoption de manière efficace, tout en évitant l'exclusion numérique, notamment grâce à la maîtrise des outils numériques.

**La mise en œuvre de cette initiative régionale contribuera aux travaux du SMSI, du Pacte numérique mondial et à la réalisation des ODD:**

|  |  |
| --- | --- |
| Processus | Domaine d'action |
| [Grandes orientations du SMSI](https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa.html) | C1, C7, C11 |
| [Pacte numérique mondial](https://www.un.org/global-digital-compact/sites/default/files/2024-09/Global%20Digital%20Compact%20-%20English_0.pdf) | Objectif 4 – Promouvoir des modèles de gouvernance des données qui soient responsables, équitables et interopérablesObjectif 5 – Renforcer la gouvernance internationale de l'intelligence artificielle pour le bien de l'humanité |
| [Objectifs de développement durable](https://sdgs.un.org/fr/goals) | ODD 2, ODD 3, ODD 4, ODD 9, ODD 11 |

**EUR3 – Inclusion numérique et renforcement des capacités**: cette initiative a pour objectif de promouvoir un accès équitable aux TIC et aux compétences numériques nécessaires, afin que toutes les couches de la société, y compris les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, les femmes et les jeunes, puissent tirer parti des télécommunications/TIC.

Résultats attendus:

Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:

1) Mettre à profit l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers, afin d'en faire une priorité pour les pays, et fournir un appui à ces personnes, en élaborant et en mettant à jour des stratégies et des politiques, compte tenu des normes régionales ou mondiales, en renforçant les capacités, en encourageant l'adoption d'approches innovantes, en assurant le suivi de la mise en œuvre de l'accessibilité numérique et en instaurant de nouveaux partenariats, ou en renforçant les partenariats existants comme "Europe accessible – Des TIC pour tous".

2) Améliorer l'égalité hommes-femmes dans tous les groupes du secteur des télécommunications/TIC et des autres secteurs, en offrant des possibilités de collaboration et de renforcement des capacités, en optimisant les effets et en appuyant la création de nouveaux projets et la mise en œuvre à plus grande échelle des projets efficaces en cours.

3) Permettre une véritable autonomisation, mobilisation et participation des jeunes dans le secteur des télécommunications/TIC et dans les autres secteurs dans le but de mettre en place de nouveaux plans d'organisation des carrières et d'offrir de nouvelles perspectives de carrière.

4) Évaluer les méthodes nationales et régionales de renforcement des compétences numériques, élaborer des stratégies ou des plans d'action nationaux et régionaux, développer les compétences numériques, les connaissances et les programmes de formation nécessaires et fournir un appui aux formateurs.

5) Nouer ou renforcer les partenariats avec le secteur privé, les organisations régionales ou sous-régionales, les organisations du système des Nations Unies, les établissements universitaires et les autres parties prenantes éventuelles au profit de l'inclusion numérique dans la région Europe et partout dans le monde.

**La mise en œuvre de cette initiative régionale contribuera aux travaux du SMSI, du Pacte numérique mondial et à la réalisation des ODD:**

|  |  |
| --- | --- |
| Processus | Domaine d'action |
| [Grandes orientations du SMSI](https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa.html) | C1, C3, C4, C11 |
| [Pacte numérique mondial](https://www.un.org/global-digital-compact/sites/default/files/2024-09/Global%20Digital%20Compact%20-%20English_0.pdf) | Objectif 2 – Rendre l'économie numérique plus inclusive et faire profiter toutes et tous de ses avantages |
| [Objectifs de développement durable](https://sdgs.un.org/fr/goals) | ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 10 |

**EUR4 – Confiance dans l'utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication**: cette initiative a pour objectif de favoriser le déploiement d'une infrastructure résiliente et de télécommunications/TIC sécurisées permettant à tous, en particulier les enfants, d'utiliser les télécommunications/TIC en toute confiance dans leur vie quotidienne.

Résultats attendus:

Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:

1) Fourniture de plates-formes et d'outils régionaux de renforcement des capacités humaines, afin d'accroître la confiance dans l'utilisation des télécommunications/TIC, notamment en concevant des approches communes concernant le renforcement des capacités en matière de cybersécurité à l'intention des pays européens, dans le cadre de programmes d'acquisition de compétences intersectorielles dans le domaine de la cybersécurité, et de lignes directrices destinées à encourager l'acquisition de compétences connexes.

2) Échange de bonnes pratiques et d'études de cas, et réalisation d'enquêtes sur la confiance dans l'utilisation des TIC, y compris des formations, et autres possibilités d'échange de connaissances et de données d'expérience.

3) Élaboration ou révision de stratégies nationales de cybersécurité qui favorisent la mobilisation de multiples parties prenantes et facilitent l'adoption sécurisée de services et de technologies de télécommunication/TIC nouveaux et émergents.

4) Création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident de sécurité informatique (CSIRT) ou renforcement de leurs capacités ainsi que des réseaux correspondants pour appuyer ces équipes CSIRT grâce à une coopération entre elles.

5) Organisation d'exercices de simulation ou d'apprentissage, par exemple des cyberexercices ou d'autres manifestations, aux niveaux national et régional, en coopération avec des organisations internationales ou régionales.

6) Instauration d'un environnement en ligne plus sûr pour les enfants et les jeunes, en menant des activités de sensibilisation et d'éducation relatives à la cybersécurité, en mettant en œuvre et en faisant connaître les Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants et d'autres ressources éducatives, en encourageant les parties prenantes à identifier les risques et les vulnérabilités pour les enfants dans le cyberespace.

**La mise en œuvre de cette initiative régionale contribuera aux travaux du SMSI, du Pacte numérique mondial et à la réalisation des ODD:**

|  |  |
| --- | --- |
| Processus | Domaine d'action |
| [Grandes orientations du SMSI](https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa.html) | C1, C5, C11 |
| [Pacte numérique mondial](https://www.un.org/global-digital-compact/sites/default/files/2024-09/Global%20Digital%20Compact%20-%20English_0.pdf) | Objectif 3 – Favoriser un espace numérique inclusif, ouvert, sûr et sécurisé qui respecte, protège et promeut les droits humains |
| [Objectifs de développement durable](https://sdgs.un.org/fr/goals) | ODD 9, ODD 16 |

**EUR5 – Écosystèmes de l'innovation numérique**: cette initiative a pour objectif de promouvoir des environnements favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat grâce à des approches systémiques fondées sur les télécommunications/TIC, en vue de réduire les disparités croissantes en matière d'innovation numérique dans la région.

Résultats attendus:

Fourniture d'une assistance aux pays qui en ont besoin dans les domaines suivants:

1) Stratégies et politiques nationales en faveur de l'innovation numérique, profils ou examens par pays et évaluations de l'innovation sectorielle, pour fournir une évaluation précise des lacunes dans le domaine de l'innovation numérique.

2) Études prospectives et relatives à la capacité d'étudier et d'anticiper les grandes tendances pour aider les pays à s'adapter à l'environnement en évolution.

3) Plates-formes de renforcement des capacités et d'échange de connaissances, telles que les forums régionaux de l'innovation, les concours d'innovation ouverts et les formations sur le développement de l'écosystème, pour doter les parties prenantes des moyens dont elles ont besoin.

4) Initiatives et projets de renforcement de l'écosystème élaborés conformément au cadre de l'Accélérateur d'initiatives régionales, comme les "bacs à sable" technologiques, les programmes d'appui aux start-up et à l'entrepreneuriat dans le domaine des technologies, pour produire des effets concrets.

5) Promotion de partenariats multi-parties prenantes et multisectoriels entre et dans différents écosystèmes, dans une optique de durabilité et de reproduction à plus grande échelle.

6) Promotion de l'inclusion grâce à l'échange et au rapprochement des bonnes pratiques et à l'établissement de liens entre différents écosystèmes, une attention particulière étant accordée à l'égalité hommes-femmes et à la jeunesse.

**La mise en œuvre de cette initiative régionale contribuera aux travaux du SMSI, du Pacte numérique mondial et à la réalisation des ODD:**

|  |  |
| --- | --- |
| Processus | Domaine d'action |
| [Grandes orientations du SMSI](https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/poa.html) | C1, C4, C5, C7, C6, C11 |
| [Pacte numérique mondial](https://www.un.org/global-digital-compact/sites/default/files/2024-09/Global%20Digital%20Compact%20-%20English_0.pdf) | Objectif 2 – Rendre l'économie numérique plus inclusive et faire profiter toutes et tous de ses avantages |
| [Objectifs de développement durable](https://sdgs.un.org/fr/goals) | ODD 9 |

## 2.3 Asie-Pacifique

Les participants à la RPM-ASP ont examiné tous les documents et énoncé de manière plus détaillée les projets d'initiatives régionales pour la région pour le cycle à venir. Les principaux points à retenir à l'issue de la réunion sont les suivants:

– M. Saneh Saiwong (Thaïlande) a été élu à la Présidence de la RPM-ASP. Les participants ont également approuvé les propositions concernant les trois Vice-Présidents de la RPM‑ASP: Mme Tupou'tuah Baravilala (Fidji), M. Avinash Agrawal (Inde) et M. Sri Sunardi (Indonésie).

– Les participants ont examiné plusieurs documents, parmi lesquels:

• le Document 2 sur la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali de la CMDT-22;

• le Document 3 sur le niveau de développement du numérique et les tendances dans ce domaine en Asie-Pacifique;

• le Document 4 sur les décisions des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liées aux travaux de l'UIT-D;

• le Document 8 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D;

• le Document 5 sur les travaux du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études;

• le Document 7 sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration; et

• le Document 6 sur les travaux du Groupe de travail du GDCT chargé de la rationalisation des Résolutions de la CMDT.

– Les participants ont discuté et pris note des contributions des membres sur les nouvelles initiatives régionales, qui portaient notamment sur l'élaboration de mécanismes innovants de financement de projets d'infrastructure TIC, la mise en place de programmes de renforcement des capacités pour l'acquisition de compétences numériques et des initiatives relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour assurer la gestion des catastrophes. D'autres contributions contenaient des propositions d'initiatives visant à fournir un appui aux pays les moins avancés dans la région Asie-Pacifique, en mettant l'accent sur une connectivité efficace, les infrastructures large bande et la création d'un écosystème propice pour l'innovation numérique.

Les participants à la RPM-ASP ont approuvé les propositions suivantes concernant les initiatives régionales:

ASP1 – Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des pays en développement sans littoral

**Objectif**: fournir une assistance particulière aux pays les moins avancés (PMA), aux petits États insulaires en développement (PEID), y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux pays en développement sans littoral (PDSL), afin d'aider à répondre à leurs priorités dans le domaine des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC).

Résultats attendus:

1) Élaboration de cadres politiques et réglementaires relatifs à l'infrastructure large bande ainsi qu'aux applications des TIC et à la cybersécurité, compte tenu des besoins particuliers des PMA, des PEID, y compris des pays insulaires du Pacifique, et des PDSL.

2) Renforcement des capacités humaines pour relever les défis de demain en matière de politiques et de réglementations relatives aux télécommunications/TIC.

3) Promotion d'un accès large bande résilient, universel et efficace dans les PMA, les PIED y compris les pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL, en particulier dans les communautés isolées.

4) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL en ce qui concerne le déploiement d'applications des télécommunications/TIC relatives à la gestion des catastrophes, s'agissant de la prévision des catastrophes, de la planification préalable aux catastrophes, du suivi des catastrophes, de l'adaptation à leurs effets et de l'atténuation de ces derniers, de l'intervention en cas de catastrophes ainsi que de la remise en état et du rétablissement des réseaux de télécommunication/TIC, en fonction de leurs besoins prioritaires.

5) Fourniture d'une assistance aux PMA, aux PEID, y compris aux pays insulaires du Pacifique, et aux PDSL dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs arrêtés à l'échelle internationale, tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les PEID et le Programme d'action de Vienne pour les PDSL.

ASP2 – Tirer parti des télécommunications/TIC pour appuyer une transformation numérique inclusive et durable

**Objectif**: aider les États Membres à utiliser les TIC et les technologies émergentes pour parvenir à une transformation numérique inclusive et durable en renforçant les capacités humaines et institutionnelles, en réduisant les disparités en matière de numérique, en améliorant et renforçant les compétences numériques, en réduisant l'écart entre les hommes et les femmes, et en aidant les groupes potentiellement en situation de vulnérabilité.

Résultats attendus:

1) Élaboration de politiques, de stratégies et de lignes directrices pour appuyer une transformation numérique efficace et durable dans les secteurs public et privé, notamment des politiques, stratégies et lignes directrices pour appuyer le passage à une administration publique en ligne et l'utilisation des télécommunications/TIC émergentes.

2) Création d'un registre de tous les travaux menés par l'UIT dans le domaine de la transformation numérique depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications (Kigali, 2022), qui devra être mis à jour chaque année.

3) Accélération de l'état de préparation de l'infrastructure numérique grâce au déploiement rapide d'une infrastructure et de plates-formes appropriées sur lesquelles repose la fourniture de services de télécommunication/TIC afin d'améliorer la fourniture de services à valeur ajoutée dans des domaines tels que la santé, l'éducation, les changements

 climatiques et l'environnement, l'agriculture et les services financiers. Dans le cadre de ce processus, il est également possible d'avoir recours à des canaux de financement diversifiés, y compris les fonds et les ressources des banques de développement pour la relance de l'économie.

4) Élaboration de programmes intersectoriels nationaux ou régionaux sur la maîtrise des outils numériques, l'acquisition de compétences numériques et TIC et l'inclusion numérique pour appuyer la participation de tous à la transformation numérique, former une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des télécommunications/TIC et accroître la demande de services de télécommunications/TIC. Ces programmes devraient également tenir compte des groupes potentiellement en situation de vulnérabilité.

5) Renforcement des capacités humaines afin de réduire l'écart en matière de normalisation, notamment collaboration avec le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT et avec d'autres organisations de normalisation.

6) Renforcement de la coopération internationale relative aux technologies nouvelles et émergentes dans le domaine des télécommunications/TIC, pour faire en sorte que tous les pays puissent tirer parti de la transformation numérique et contribuer à la chaîne de valeur mondiale.

ASP3 – Promouvoir le développement de l'infrastructure pour renforcer la connectivité numérique et connecter ceux qui ne le sont pas encore

**Objectif**: aider les États Membres à développer les infrastructures des télécommunications/TIC pour faciliter la fourniture de services et d'applications financièrement abordables et efficaces, et connecter ceux qui ne le sont pas encore.

Résultats attendus:

1) Passage/transition des réseaux analogiques à des réseaux numériques adaptés, utilisation de technologies filaires et hertziennes financièrement abordables (y compris l'interopérabilité de l'infrastructure des TIC) et optimisation de l'utilisation du dividende numérique.

2) Utilisation optimale des technologies nouvelles et émergentes en vue du développement des réseaux de communication, y compris la 5G.

3) Renforcement des capacités nécessaires pour examiner et réviser, si nécessaire, les objectifs nationaux existants en matière de large bande, afin de fournir un accès large bande dans les zones non desservies ou mal desservies, en particulier les communautés isolées, de promouvoir un accès au large bande financièrement abordable, en particulier pour les groupes potentiellement en situation de vulnérabilité, de développer et utiliser efficacement le fonds pour le service universel et d'élaborer des modèles économiques viables, sur le double plan financier et opérationnel.

4) Promotion des points d'échange Internet (IXP) et des initiatives de connectivité communautaire comme solutions à long terme pour améliorer la connectivité et le déploiement de réseaux et d'applications IPv6 et mesures propres à faciliter le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6.

5) Renforcement des capacités d'exécution des procédures de conformité et d'interopérabilité (C&I) et mesures propres à faciliter la mise en place de systèmes C&I communs au niveau régional ou sous-régional (y compris l'adoption et l'application d'accords de reconnaissance mutuelle).

6) Renforcement des capacités pour traiter les questions relatives à la gestion du spectre, y compris la planification des fréquences radioélectriques, le redéploiement du spectre, l'amélioration des systèmes de contrôle des émissions et les mesures propres à faciliter l'application des décisions des conférences mondiales des radiocommunications.

7) Renforcement des compétences en matière de développement et d'utilisation des services reposant sur des réseaux de Terre et autres que des réseaux de Terre.

8) Amélioration de la connectivité à l'échelle régionale dans le domaine des TIC/télécommunications et renforcement de la coopération avec les organisations internationales ou régionales dans le cadre de programmes comme l'autoroute de l'information dans la région Asie-Pacifique.

ASP4 – Permettre la mise en place d'un secteur des télécommunications/TIC innovant et durable

**Objectif**: aider les États Membres à élaborer des cadres politiques et réglementaires adaptés propres à encourager l'innovation, les investissements et la durabilité dans l'ensemble du secteur des télécommunications/TIC, en permettant une innovation centrée sur les TIC et la croissance des start-up et des micro, petites et moyennes entreprises, tout en tenant également compte de la nécessité d'assurer la durabilité.

Résultats attendus:

1) Mise en place d'environnements politiques et réglementaires propices et échanges de bonnes pratiques pour encourager l'innovation, l'entrepreneuriat et les investissements dans le secteur des télécommunications/TIC.

2) Élaboration et examen de stratégies, programmes nationaux, politiques et cadres réglementaires relatifs aux TIC propres à mettre en évidence les obstacles à l'entrée et à appuyer l'arrivée, la croissance et la connectivité pour les start-up et des micro, petites et moyennes entreprises, à faciliter la transformation numérique et à permettre l'adoption de technologies de télécommunication/TIC nouvelles et émergentes.

3) Mise en place d'un environnement propice qui encourage les start-up et les micro, petites et moyennes entreprises à concevoir et produire au niveau local des équipements de télécommunication/TIC et qui permette de sensibiliser davantage à la question de la protection des droits de propriété intellectuelle et de renforcer les capacités en la matière.

4) Promotion et échange de bonnes pratiques pour appuyer l'innovation centrée sur les TIC, notamment les pôles d'innovation, les pépinières d'entreprises, les accélérateurs et les programmes de mentorat, en mettant à profit, en autres, les centres d'innovation et d'accélération de l'UIT.

5) Élaboration de cadres stratégiques et renforcement des capacités pour appuyer les activités de recherche développement, et la mise au point de produits, notamment dans le domaine des technologies de télécommunication/TIC émergentes.

6) Élaboration de stratégies et de politiques nationales en matière d'innovation numérique et promotion des partenariats multi-parties prenantes et multisectoriels pour créer un secteur des télécommunications/TIC innovant, efficace et durable.

ASP5 – Appuyer un environnement des télécommunications/TIC sûr, sécurisé et résilient

**Objectifs**: aider les États Membres à concevoir et gérer des réseaux et des services sûrs, sécurisés, fiables et résilients et à surmonter les problèmes liés aux changements climatiques ainsi qu'à la gestion des catastrophes et des situations d'urgence.

Résultats attendus:

1) Recueil de stratégies nationales ou régionales, mise en place de capacités nationales ou régionales en matière de cybersécurité, par exemple des équipes d'intervention en cas d'incident informatique, et échange de bonnes pratiques, afin de favoriser une culture de la cybersécurité.

2) Renforcement de la coopération et de la coordination institutionnelles entre les principaux acteurs et les principales parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial (notamment en organisant des cyberexercices) et renforcement de la capacité d'examiner les problèmes liés à la cybersécurité.

3) Élaboration de programmes intersectoriels sur le renforcement des capacités en matière de cyberhygiène et de maîtrise des outils numériques destinés aux particuliers et aux entreprises, afin de promouvoir la confiance dans l'utilisation des télécommunications/TIC.

4) Élaboration de plans nationaux sur les télécommunications d'urgence et d'initiatives fondées sur les télécommunications/TIC afin d'assurer la diffusion d'alertes précoces, des interventions rapides en cas de catastrophe et d'autres formes d'assistance humanitaire en cas de catastrophe et dans les situations d'urgence.

5) Intégration de dispositifs de résilience face aux catastrophes dans les réseaux et infrastructures de télécommunication et élaboration de solutions faisant appel aux télécommunications/TIC (y compris l'utilisation des technologies hertziennes et satellitaires), afin d'améliorer la résilience des réseaux.

6) Établissement de systèmes de contrôle et d'alerte précoce reposant sur des normes et raccordés aux réseaux nationaux et régionaux et utilisation accrue de systèmes de capteurs de Terre/spatiaux passifs ou actifs aux fins de la prévision et de la détection des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.

7) Promotion de lignes directrices et de bonnes pratiques pour mettre en place des télécommunications/TIC sûres afin d'appuyer et de protéger les consommateurs, y compris sur les questions liées au spam, à la fraude en ligne, à l'usurpation de l'identité de l'appelant, aux dispositifs de contrefaçon et au vol de dispositifs mobiles.

8) Formulation de stratégies et de mesures globales visant à atténuer les effets dévastateurs des changements climatiques et à y faire face.

9) Élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies et plans d'action nationaux complets en matière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques à l'appui d'une économie circulaire durable.

10) Renforcement des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, réglementations et stratégies relatives à des télécommunications/TIC écologiquement durables et échange de bonnes pratiques et d'innovations en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique entre les secteurs, notamment ceux de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture, de l'administration publique et des services financiers.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_